Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 056-215600701-20260116-01_26_008-DE

Mairie de GUEGON

Place du Général de Gaulle
56120

Tél 02 97 22 20 64
Fax 02 97 22 30 63

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal séance du 14/01/2026

Date de la convocation
08/01/2026

L' an 2026, le 14 Janvier à 20 heures , le Conseil Municipal de la Commune de GUEGON, régulièrement convoqué , s' est réuni à la Mairie de GUEGON, sous la présidence de Marie-Noëlle AMIOT, Maire

Date d'affichage
08/01/2026

Présents : Mme AMIOT Marie-Noëlle, Maire, Mmes : BOURLOT Aurélie, GABOREL Nadine, HAYS Rachel, LE LABOURIER Hélène, PEDRONO Rozenn, PERRÉ Corinne, VIANNAIS Delphine, MM : BRUNEL Philippe, CONNAN Anthony, DANET Robert, DUBOT Jean-Marc, FAUCHEUX Jean-Luc, FRUCHART Nicolas, GUILLAUME Samuel, LE BRAZIDEC Bertrand

Nombre de membres
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 17

Absent(s) ayant donné procuration : M. CARAFRAY Jean-Paul à Mme AMIOT Marie-Noëlle
Absent(s) : Mmes : BOUCHER Nathalie, VIANNAIS Myriam

Secrétaire de séance : M. CONNAN Anthony

Réf : 01-26-008

Objet : MAISON DE SANTÉ - EXTENSION N°2 - LOT 8 - PEINTURE - AVENANT N°3

A l'unanimité
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0
Mention exécutoire : Oui

Le Conseil municipal,
Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,
Vu le Code de la commande publique,
Vu le marché conclu avec l'entreprise adjudicataire du lot considéré en application de la délibération du Conseil municipal n°04-24-054 du 3 juillet 2024 relative aux travaux d'extension de la Maison de Santé ;
Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2025 de la commune,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **décide** :

- De conclure l'avenant d'augmentation ci-après détaillé avec l'entreprise suivante dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée d'extension de la Maison de Santé :
. **Lot n°8 – Peinture** ;
Attributaire : entreprise GOLFE PEINTURE, dont le siège est à Vannes (56000)
Marché initial du 11 octobre 2024 - montant : 17 759,54 € HT.
Avenant n°1 - positif - montant : 386,87 € HT, soit + 2,18 % du marché initial ;
Avenant n°2 – positif – montant : 495,52 € HT, soit + 2,79 % du marché initial ;

Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 056-215600701-20260116-01_26_008-DE

Avenant n°3 – positif – montant : 850,00 € HT, soit + 4,79 % du marché initial ;
Nouveau montant du marché : 19 491,93 € HT.
Objet : plus-value pour travaux supplémentaires de peinture dans le cabinet n°2 de la Maison de santé actuelle.
- **D'autoriser** le Maire ou son Adjoint délégué à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour son exécution.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme:
Le Maire,
Marie-Noëlle AMIOT

Mairie de GUEGON 56 (Morbihan)